

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(18\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Émile Muller, 5 mars 1877](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Émile Muller, 5 mars 1877

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (18)

Collation 2 p. (265r, 266r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Émile Muller, 5 mars 1877, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49244>

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [5 mars 1877](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Muller, Émile \(1843-1889\)](#)

Lieu de destination 19, rue des Martyrs, Paris

Scripteur / Scribe [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

## Description

Résumé Godin répond à la lettre de Muller du 26 février 1877. Il lui explique qu'il fabrique des appareils de chauffage et de cuisson domestiques pour les ménages ouvriers, qu'il n'accorde pas de confiance dans les appareils conçus pour chauffer plusieurs pièces, et que ses appareils de chauffage sont portatifs et s'adaptent à toutes les cheminées. Il indique à Muller qu'il n'a pas de dessins de ferrures intérieures et qu'il a utilisé dans les logements qu'il a fait construire les serrures de la marque AAG, les paumelles de bonne qualité des Ardennes et les crémones à poignée tournante du commerce. Il explique que les lieux d'aisance sont de deux sortes : les uns avec siège, les autres avec cuvette au ras du sol ; les cuvettes sont en fonte, fabriquées dans son établissement. Il précise que l'édifice qu'il a fait construire groupe les logements comme dans un hôtel et que les lieux d'aisance avec cuvette au ras du sol servent au dépôt des ordures ménagères. Il lui remet une lithographie représentant les cuvettes avec soupape placée dans la conduite d'eau.

Notes La lettre d'Émile Muller à Godin du 26 février 1877 est conservée dans la correspondance passive de Godin (Cnam FG 17 (3) d).

## Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Appareils de cuisson](#), [Estampe](#), [Familistère](#), [Habitations](#), [Hygiène](#)

Lieux cités

- [Ardennes \(France\)](#)
- [Guise \(Aisne\) - Familistère](#)

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 03/03/2024

---

Genève le 5 Mars 1765

Monsieur Muller,

Je suis embarrassé pour donner satisfaction à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 16 février.

Une grande partie des appareils que je construis sont à l'usage du chauffage et de la cuisine domestique pour les ménages d'ouvriers. Quant aux appareils conçus de façon à exiger des dispositions toutes spéciales et particulières dans les logements pour chauffer plusieurs pièces, je ne leur accorde pas grande confiance. Tous mes appareils sont portatifs et peuvent s'adapter à toutes les cheminées.

Je serais donc embarrassé pour vous donner des dessins, le nombre de mes modèles étant de plusieurs centaines.

— Je n'ai pas de dessins d'objets de quincaillerie concernant les ferrures intérieures des appartements. J'ai employé pour les logements que j'ai fait construire, les serrures de la marque à A G.

Les poignées sont celles forgées de bonne qualité des Crémouzes.

Les crochets sont les mêmes crochets

à crémaillères - à poignée tournante du commerce...  
 Quant aux privés, ils sont de deux sortes: les uns avec sièges, les autres avec cuvettes au ras du plancher. Les cuvettes sont tout en fonte sur un système particulier trop peu connu et qui se fabrique dans mon établissement.

L'édifice que j'ai fait construire groupant tous les logements comme dans son hôtel, les privés dans lesquels les cuvettes sont ras le sol servent au dépôt des eaux ménagères.

Je vous renvoie ci-joint une lithographie de ces cuvettes, afin de vous en faire comprendre les dispositions. L'idée du système réside dans une soupape placée dans la conduite d'eau pour remplacer le robinet. On ne peut jamais y avoir d'écoulement d'eau sans passer par la cuvette.

Je suis tout à votre disposition pour d'autres renseignements, si vous pouvez me donner des indications plus précises.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Godard